

De la graine d'artiste

1^{er} prix à Primaire en spectacle,
Jacob Roy, et son frère Anthony,
finaliste à Secondaire en spectacle,
ont été chaudement applaudis
lors d'une prestation hors concours
de la finale locale de
Cégeps en spectacle au
Centre d'études collégiales de
Montmagny.

pp. 5, 16



C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Lorraine Lamonde 259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Courtoisie CECM (Jacob et Anthony Roy)

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Impressions Rive-Sud, Montmagny

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec



Journal **St-François** réalisé
bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECOQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003





SOMMAIRE

La religion à l'école.....	4
Cégeps en spectacle.....	5
Un jeune missionnaire en République Dominicaine	6
La MRC présente son 1er schéma de couverture de risques.....	7
Programme d'aide aux médias communautaires	8
Chronique les tiques et les puces.....	9
Chronique Les Tiques et les puces.....	10
Vidange des fosses septiques.....	10
Votre Caisse Desjardins présente dans les sports.....	11
Le Club Motoneige Bellechasse inaugure sa nouvelle surfaceuse.....	11
Un 6 ^e rendez-vous annuel pour les jardiniers.....	12
Collecte de bouteilles consignées pour les élèves.....	14
Nouveau programme d'étude au CFP L'Envollée.....	14
Chronique policière.....	15
Ça bouge beaucoup dans notre école.....	16
Halte gourmande.....	17
Connaissez-vous Tel-Écoute?.....	18
L'Ancre vous informe.....	19
Recette des Fermières.....	19
Baseball mineur de Saint-François: inscription 2008.....	20
Le coin des loisirs.....	21
Les Débrouillards.....	22
Pensée positive.....	23
Cassy, la bédé.....	23
Les jeux de L'Écho.....	23
Au fil des jours.....	24
Les petites annonces de L'Écho.....	25
Bienvenue à nos nouveaux membres.....	25
L'écho municipal.....	10 pages

La Coop Rivière-du-Sud ristourne 101 157\$ à ses membres

C'est le 7 février dernier que la 73^e assemblée annuelle de la Coop Rivière-du-Sud avait lieu au Centre des Loisirs de Saint-François. Une bonne nouvelle attendait les membres et producteurs de la coopérative alors qu'une ristourne s'élevant à 101 157\$, leur sera distribuée. Cette ristourne revêt un caractère encore plus particulier du fait qu'elle sera remise entièrement au comptant selon un pourcentage qui a été fixé par secteur de vente. Dans le cas d'un membre agricole, celui-ci recevra jusqu'à 3% sur ses achats de moulée. Le chiffre d'affaires de la Coop Rivière-du-Sud est en hausse de 13% et a atteint 9 400 000\$.

Depuis les neuf dernières années, plus de 900 000\$ ont été remis aux membres. La Coop Rivière-du-sud demeure toujours en croissance des ventes! ☺

Réunion de mars des Fermières

La réunion du mois de mars des Fermières se tiendra le 11 mars 2008 à 13h30 au local habituel. Un cours de couture est offert à celles qui veulent apprendre comment faire un bas de pantalon ou jeans. Le cours sera donné le 4 mars, au local des Fermières, 3^e étage. Communiquez avec Mme Huguette B. Paré au 259-7927. Bienvenue à tous. ☺

La Coop
Rivière-du-Sud



Le temps des sucres est arrivée, venez rencontrer nos conseillers pour connaître nos spéciaux !!!



Oubliez pas la Porte Ouverte au mois d'avril!



Les travaux aux champs s'en viennent à grand pas,
Il est grand temps de penser à vos achats.
Venez consulter nos représentants :

Steve Essiembre
Dominique Buteau
Sébastien Moffet

(418) 259-7715



Probablement que vous êtes au courant que c'est la dernière année qu'il y a de l'enseignement religieux dans nos écoles. À partir d'août 2008, il y aura un enseignement culturel de toutes les religions.

Depuis quelques années, nous nous sommes préparés à cette réalité: d'abord, la préparation des sacrements se fait à l'église et, depuis 4 ans, on a ajouté des catéchèses à l'église, après l'école, et ce sur une base volontaire. Maintenant, nous devons faire un pas de plus...

Pour «être catholiques» il nous est tous proposé, à un moment ou l'autre de notre vie, et le plus souvent à l'enfance, de vivre une démarche d'appropriation des grands principes de notre foi. Cela se fait par des «parcours de catéchèse» vécus en lien avec la paroisse. L'école a fait cela pendant de nombreuses années mais cela se termine bientôt.

Ici, à Saint-François, nous vous proposerons diverses démarches pour guider votre enfant et vous-même dans tout cela. Notre but est de rendre le tout le plus simple possible.

Important message aux parents de Saint-François concernant la religion à l'école

• Il y aura des démarches pour les enfants de 0 à 6 ans pour vous aider à éveiller la foi dans leur petit cœur. Ces démarches seront facultatives mais combien importantes et intéressantes.

• À partir de l'âge de 6-7 ans (1^{er} ou 2^e primaire), il y aura des parcours nécessaires pour vivre les sacrements de l'enfance. Deux façons de faire:

- soit l'église, en groupe, après l'école, avec des personnes qui aiment. Comme parents, vous pourriez assister et même vous impliquer. Il y aura un suivi à faire à la maison (début 1^{re} année)

- soit à la maison, pendant la semaine, au moment qui vous convient. Vous recevez un livre et des fichiers très simples que vous vivez avec votre enfant (début 2^e année)

- dans les deux cas, il y aura des moments de rencontres communautaires

(ex: messes familiales, catéchèses en groupes avec parents-enfants,...)

Nous sommes, bien sûr, toujours libres d'entrer dans cette démarche. La foi peut être un trésor qu'il fait bon partager pour vivre notre vie à plein. Si vous souhaitez transmettre ce trésor à votre enfant, vous pourrez venir à notre rencontre d'information et d'inscription qui aura lieu au plus tard ce printemps. En attendant, il y a déjà des rencontres pour les jeunes après l'école. Et pour toute question, vous pouvez nous téléphoner.

Au plaisir! ☺

**Fabienne Blais au 259-7041 ou
Christian Bourgault, ptre, au 248-3663**



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Cégeps en spectacle...

Un succès sur toute la ligne

Ils étaient 17 étudiants du Centre d'études collégiales de Montmagny, le jeudi 7 février dernier, à franchir les planches de la salle Edwin-Bélanger pour la 9^e édition de la finale locale de Cégeps en spectacle.

C'est près de 175 personnes qui ont pu applaudir le talent de notre relève artistique dans un spectacle haut en couleur. Mais comme dans tout concours, il y a des gagnants, nous vous les présentons à l'instant :

1er prix (200\$)

Le duo des deux gars

Étienne Dupuis et Michaël Lavoie

Musique et Humour - Création

2e prix (150\$)

J.E.E.P.

Etienne Dupuis, Elliot Gaudreau, Philippe Matte et Joey St-Pierre

Musique - Création

Demain l'incertain

Prix coup de cœur (75 \$)

J.E.E.P.

Etienne Dupuis, Elliot Gaudreau, Philippe Matte et Joey St-Pierre

Musique - Création

Demain l'incertain

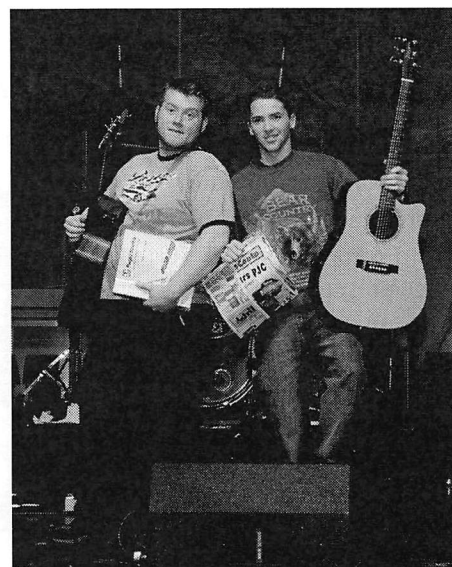
Cette année, le comité organisateur a voulu démontrer que dans la région, il y a du talent à tout âge, et des concours à tous les niveaux scolaires. Pour la partie hors-concours de cette finale locale, les gens ont pu voir sur scène un quatuor de danseuses de l'École Beaubien

(Gabrielle Gaudreau, Valérie Gaulin, Geneviève Morissette et Clara Normand) qui se sont méritées le 2^e prix lors de Primaire en spectacle, organisé par des élèves du Centre d'études.

C'est sous les applaudissements de la foule que Jacob Roy, gagnant de l'édition 2007-2008 de Primaire en spectacle, est ensuite monté sur scène. Après avoir interprété deux chansons, il a été rejoint par son frère Anthony, finissant à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault et participant, encore cette année, à Secondaire en spectacle.

La prochaine étape est donc la finale régionale qui aura lieu le 8 mars prochain, ici-même à Montmagny. Le chanteur et multi-instrumentiste Antoine Gratton sera présent à titre de porte-parole de cette 29^e édition de Cégeps en spectacle et sera notre invité pour la partie hors-concours. Les billets seront en vente à compter du lundi 18 février. Faites vite, les places s'envoleront rapidement! Pour plus d'information ou pour vous procurer des billets vous pouvez communiquer avec Geneviève Poudrier au numéro suivant : 248-7164 poste 128. ☎

Source : Geneviève Poudrier, technicienne en loisirs
Centre d'études collégiales de Montmagny



Le duo des deux gars

Étienne Dupuis et Michaël Lavoie



Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

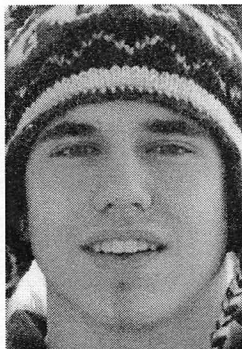
Ouvert de 6 h à 23 h

Alexandre Dubreuil

Un jeune missionnaire en République Dominicaine

par Alexandre Dubreuil,
Saint-François de la Rivière-du-Sud

Bonjour et merci à vous tous! Je me présente Alexandre Dubreuil et je vis présentement une expérience missionnaire en République Dominicaine avec mon groupe du Collège Dina Bélanger. Nous sommes bien encadrés par une équipe de pastorale ainsi que de professionnels en construction du bâtiment.



Nous sommes partis le 21 février pour deux semaines. Je suis fier de participer à cette mission, car j'aide des jeunes plus démunis que moi. Je travaille dans une communauté dominicaine à la construction d'une maison pour une famille pauvre. J'ai à vivre dans les mêmes conditions qu'eux: absence d'eau, d'électricité, trou comme toilette et j'en passe... Le travail que j'accomplis là-bas est centré sur mes valeurs de coopération, d'entraide et de solidarité.

Je veux vous remercier de l'encouragement et de la générosité que vous m'avez offert lors de vos dons de toutes sortes: cannettes vides, commanditaires très généreux, dons d'articles et des bons mots d'encouragement! ☺

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

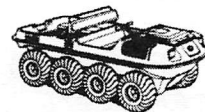


873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

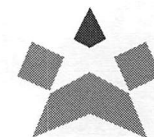
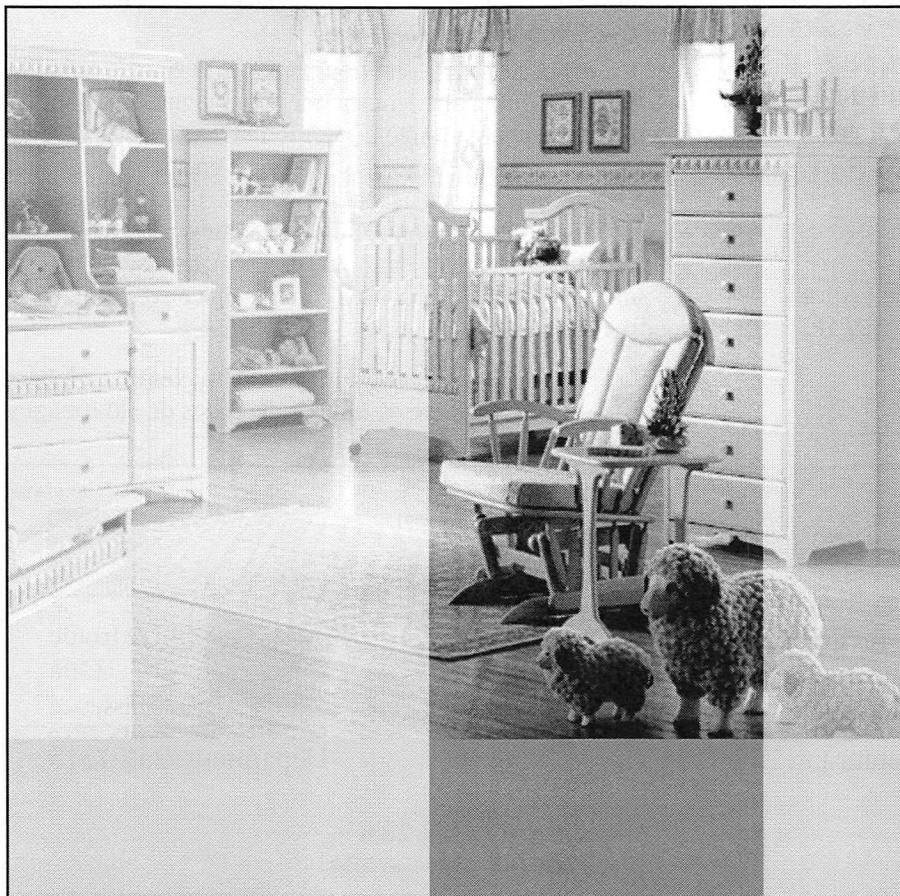
@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

La MRC présente son 1^{er} schéma de couverture de risques

Après de nombreuses rencontres consultatives et plusieurs mois de travail, la MRC de Montmagny et les représentants des diverses brigades incendie municipales ont présenté aujourd'hui le premier Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Montmagny. Cet important document, qui répond aux normes établies par le ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec, sera effectif pour les cinq prochaines années sur le territoire.

C'est à la suite de l'adoption de la Loi sur la Sécurité incendie, en juin 2000, que les MRC québécoises ont dû élaborer un schéma de couverture de risques afin de réduire de façon significative les pertes attribuables à un incendie et d'accroître l'efficacité des services incendie de chacune des municipalités de leur territoire.

Pour répondre, voire atteindre les objectifs énoncés par le MSP, toutes les municipalités de la région ont analysé les risques présents sur leur territoire respectif, prévu les mesures de prévention propres à réduire les probabilités qu'un incendie ne survienne et planifié les modalités d'intervention pour en limiter les effets néfastes.

À la suite de ce travail d'analyse, chaque municipalité



Le préfet, Marcel Catellier et la chargée de projet, Julie Roy, ont présenté le 1^{er} schéma de couverture de risques de la MRC de Montmagny.

a adopté un plan quinquennal décrivant les actions qu'elle s'engage à réaliser en vue d'atteindre, autant que possible, les orientations fixées par le Ministère. Ainsi, au chapitre des interventions, les divers protocoles à suivre lors d'un appel ont été ou sont actuellement mis à jour. De plus, de l'équipement incendie a été remplacé, des pompiers ont été formés ou sont en cours de formation et de la prévention sera effectuée par les différents services incendie du territoire.

D'ailleurs, toujours dans le souci d'atteindre lesdites exigences, les municipalités ont fait un pas considérable sur le plan financier. En effet, depuis le début des démarches, le budget des services incendie est passé de 406 720\$ en 2000, soit 17,07\$ par habitant, à 780 079\$ pour l'année 2004, ce qui représente un montant de 35\$ par habitant.

Après avoir reçu son attestation de conformité en décembre dernier, le Schéma est entré en vigueur le 19 janvier suite à son adoption au Conseil des maires de la MRC de Montmagny.

Soulignons que pour desservir l'ensemble du territoire de la MRC de Montmagny, on peut compter sur 162 personnes (124 pompiers volontaires, 25 officiers, 11 directeurs, un chef aux opérations et un préventionniste) réparties au sein de 11 Services de sécurité incendie. Seules les municipalités de L'Isle-aux-Grues, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Lac-Frontière ne possèdent pas de Service de sécurité incendie. Les deux dernières ont toutefois des ententes avec les municipalités voisines tandis que L'Isle-aux-Grues a plutôt un «service d'intervention volontaire» faute de pouvoir se conformer au présent schéma. ♦

Source: Julie Roy, chargée de projet
MRC de Montmagny

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, a rendu publiques le 15 février les sommes versées aux médias communautaires de la région de la Chaudière-Appalaches pour l'année 2007-2008 et dévoilé les nouvelles règles du programme d'aide.

«Je suis très heureuse d'annoncer une augmentation substantielle de l'aide aux médias communautaires dont le sous-financement était évident. Ces médias jouent un rôle unique voire essentiel pour le secteur culturel. Dans un contexte de concentration des médias, ils représentent un outil indispensable pour rétablir un certain équilibre de l'information et pour assurer une diversité des voix dans notre société», a expliqué la ministre.

Le Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC) a pour objectifs de favoriser l'accessibilité et la participation de la population aux médias, d'améliorer l'offre d'information locale et régionale et de contribuer au développement des régions tout en participant à la promotion de la langue française.

Programme d'aide aux médias communautaires

206531\$ pour les médias communautaires en Chaudière-Appalaches

Pour l'année 2007-2008, l'aide totale dans la région de la Chaudière-Appalaches s'élève à 206531\$.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a tenu, entre 2004 et 2007, un vaste chantier dont une consultation auprès des médias, des associations et des gestionnaires du programme, pour en revoir tous les paramètres. Au cours de cette période, la Politique gouvernementale sur l'action communautaire prenait forme. Un cadre de référence qui harmonise les pratiques administratives et définit les normes de soutien aux organismes était ratifié par les ministères concernés.

Ainsi, les médias communautaires deviennent des organismes autonomes régis par le cadre de référence. En conséquence, ils doivent démontrer

leur ancrage dans la collectivité, leur vie associative, leur vie démocratique et leur autonomie. Ils doivent également faire preuve de transparence en matière de reddition de comptes.

En outre, le programme propose l'assouplissement des règles d'admissibilité, la bonification des paramètres de financement et l'application de balises de gestion imposées aux organismes communautaires. A la suite de la révision du programme, le budget a été augmenté d'un million de dollars.

En vertu de ce programme, *L'Écho de St-François* a reçu une aide financière de 7640\$ pour l'année financière 2007-2008 se terminant le 31 mars 2008. ☉

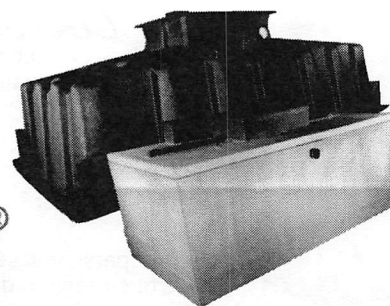
Source: Ministère de la Culture et des Communications du Québec

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.



EXCAVATION • TERRASSEMENT • TRANSPORT • ÉPANDAGE • DÉNEIGEMENT

Terre noire, jardin et pelouse • Sable • Gravier • Tuff
• Fosse septique - champs d'épuration



BIOFILTRES

Ecoflo®

Ecoflo® LE PLUS SOUVENT RECOMMANDÉ,
INSTALLÉ ET ÉPROUVÉ

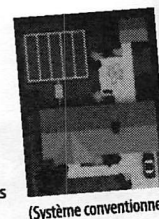
Ecoflo® VOUS FAIT GAGNER DU TERRAIN

Ecoflo® UN PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
SIMPLE



TELLEMENT PLUS D'AVANTAGES

- Aucune composante électromécanique fonctionnant en continu
- Système passif et économique (faibles coûts d'opération)
- Filtre 100% naturel, renouvelable et recyclable
- Entretien préventif annuel sans frais inclus pour 10 ans
- Système autonome, compact et permanent
- Jusqu'à 3 à 4 fois moins d'espace que les systèmes conventionnels
- S'adapte à tout type de terrain



(Système conventionnel)

Spécialités

- Excavation
- Fossés
- Drainage
- Fosse et fondation

Équipements

- 3 camions
- Bulldozer
- Mini-excavatrice
- Etc.

Informez-vous
et comparez

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Prop.: Jacques Blais #R.B.Q. 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0

Téléphone: **418-259-7841**

Site internet: www.geocities.com/philiablais
Courrier électronique: philiablais@3web.net



Appel d'offres ou offre d'emploi *Entretien des aménagements paysagers* *de la municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud*

Le Comité d'Embellissement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est à la recherche d'une personne pour entretenir les aménagements de la municipalité. La personne pourra agir à titre de contractant ou d'employé à temps partiel de la municipalité.

Les soumissions ou les candidatures seront reçues au bureau municipal au plus tard le 28 mars 2008 à 16 heures, soit par la poste au 534, ch. St-François Ouest, Saint-François (Québec) G0R 3A0, soit par télécopieur au (418) 259-2056 ou par courriel: munist-frs@globetrotter.net

Le présent appel d'offres ou offre d'emploi a pour objet l'entretien des espaces paysagers dans les lieux publics de la municipalité :

- 🌿 Pelouse (nettoyage du printemps et tonte)
- 🌿 Arbustes (taille et préparation pour l'hiver)
- 🌿 Plantes-bandes (désherbage, arrosage, entretien)
- 🌿 Poubelles (vidange)

L'équipement de travail (remorque, tondeuse, petits outils, etc.) est fourni par la municipalité mais non le véhicule automobile.

Pour plus de détails, une liste des tâches à effectuer est disponible au bureau municipal.

P.S. Veuillez préciser les travaux que vous pouvez accomplir.

Le 2 avril 2008, le Comité d'Embellissement prendra connaissance des offres et des candidatures reçues. Il ne s'engage à accepter aucune d'entre elles.

Le Comité d'Embellissement

Chronique les tiques et les puces

Pourquoi il faut encadrer les enfants lorsqu'ils naviguent sur Internet

par François Faguy
francois.faguy@globetrotter.net

Un ami, fier grand-père, me raconte souvent comment sa petite-fille est habile avec les ordinateurs et Internet. Elle y découvre plein d'information sur les animaux qu'elle adore. La semaine dernière, il est venu me voir, complètement stupéfait. Dimanche dernier, sa petite-fille faisait une recherche sur les chats. Mais puisqu'à 10 ans on est très curieux, après avoir épuisé tous les liens intéressants, elle décida d'essayer de rechercher aussi le mot « chatte » dans Google. Avez-vous une idée du résultat ?

Comment peut-on éviter que des enfants voient de telles obscénités? Sûrement pas avec des interdictions. Si vos enfants n'ont pas accès chez vous, ils iront chez un ami ou ils trouveront sur Internet un logiciel permettant de contourner le contrôle parental. N'oubliez pas que tout contrôle exercé par un logiciel peut être contourné par un autre logiciel.

Dans le sud des États-Unis, où l'on est très religieux et puritain, dans presque toutes les bibliothèques publiques, on interdit l'accès aux pages Web jugées indésirables. Généralement, on filtre à l'aide de listes de mots inopportuns. Par exemple, si on bloque toutes les pages contenant le mot « sein » pour que les enfants ne voient pas de pornographie, on bloque aussi les pages traitant du cancer du sein ! Souvent, on est plus audacieux: par exemple, si un site Web comporte plus d'une page contenant le mot sein, on bloque le site Web au complet. À ce rythme, on risque fort de prohiber l'accès à Canoë, Radio-Canada, Cyberpresse, Wikipedia, et bien d'autres sites qui contiennent une foule d'informations fort utiles. À tout le moins, on bloquera l'accès au présent article. Où l'on est plus intransigeant, on bloque ainsi de nombreuses pages de sites Web dédiés aux enfants, comme ceux de Disney ou de Sesame Street.

La meilleure méthode, celle qui est éprouvée depuis des générations, c'est l'éducation. Il est préférable d'apprendre aux enfants le discernement et la prudence; comme on leur apprend à traverser la rue et comme on leur apprend à ne pas monter dans la voiture du monsieur qui offre des bonbons...

L'Internet est un nouveau phénomène. Les parents sont mal préparés à affronter les pièges qui s'y trouvent parce qu'ils n'ont pas grandi avec. Il leur est donc difficile d'anticiper les problèmes. La meilleure stratégie est d'être présent lorsque les enfants naviguent sur Internet. En observant et échangeant avec vos enfants, comme vous le feriez durant un repas ou pendant les devoirs, vous serez en mesure de voir ce qu'ils font. En prime, vous pourrez aussi apprendre à utiliser l'ordinateur et l'Internet. Vous n'avez pas idée comment ils sont débrouillards... Les laisser seuls sur Internet, c'est courir au désastre.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@globetrotter.net ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2008, François Faguy

Depuis janvier 2007, la MRC de Montmagny a pris en charge la collecte, le transport et le traitement des eaux usées des bâtiments non desservis par un réseau d'égout public. Les citoyens de la région, qui ont été avisés et imposés pour ce service via leur compte de taxes municipales annuel, n'ont donc plus à se préoccuper de la vidange de leurs installations septiques. En 2008, ce sera d'ailleurs les municipalités du nord de la MRC qui bénéficieront du service.

Rappel du fonctionnement

La MRC se donne deux ans pour effectuer la vidange de l'ensemble des installations septiques de son territoire. Les vidanges seront effectuées aux deux ans pour les résidences ou bâtiments dont l'occupation est permanente et aux quatre ans pour les résidences ou bâtiments saisonniers. Le coût d'une vidange a été fixé à 150\$ et est réparti aux contribuables selon la fréquence des vidanges. Les vidanges d'urgence, effectuées en supplément de la vidange prévue au calendrier, seront quant à elles facturées par la MRC directement au propriétaire, toujours au coût de 150\$.

Vidange des fosses septiques

Les municipalités du Nord seront vidangées

En 2008, ce seront les municipalités du secteur nord de la MRC qui bénéficieront du service, soit Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer et l'Isle-aux-Grues. Au cours du mois d'avril, la MRC publiera dans les journaux régionaux le calendrier de vidange des fosses septiques des secteurs visés et enverra aux propriétaires concernés, deux semaines avant la vidange, un avis postal afin de les aviser.

Bilan 2007

L'opération 2007, qui s'est déroulée du 21 mai à la fin novembre dans les municipalités de Saint-Just-de-Bretenières, Lac-Frontière, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Euphémie-de-la-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire

et sur le chemin du Roi de l'Isle-aux-Grues, a permis de vidanger quelque 1660 propriétés sur une possibilité de 2047. La tournée s'est effectuée, de porte en porte, selon un itinéraire préétabli.

Rappelons qu'en prenant en charge la vidange des installations septiques, la MRC de Montmagny vise à se conformer aux normes environnementales exigées par le gouvernement du Québec et à participer activement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. La MRC compte donc sur la collaboration des propriétaires pour faciliter l'application de ce nouveau service. ☺

Source: Chantal Mercier
MRC de Montmagny

À QUI APPARTIENT VOTRE BILLET DE LOTERIE ?



Restez attentif aux indicateurs musicaux.

Tendez l'oreille lors de la validation. Si vous avez gagné un lot, le terminal fait entendre un indicatif musical. Il est important que vous y soyez attentif, c'est le signal que vous détenez un billet gagnant.



Regardez l'afficheur-client du terminal.

Lorsque vous faites valider votre billet, l'afficheur-client du terminal doit être visible en tout temps. Il vous indique si vous avez un billet gagnant et la somme que vous avez gagnée.

Il est à vous. Endossez-le.

Au verso de chaque billet de loterie, que ce soit les loteries sur terminal, les paris sportifs ou les billets à gratter, se trouve une ligne de signature. Il est important d'endosser lisiblement votre billet dès l'achat. Lorsque vous le signez, vous protégez à la fois votre billet et votre lot si vous avez un billet gagnant.



Exigez un coupon de validation.

Une fois votre billet validé, le détaillant est tenu de vous remettre à la fois le billet et le coupon de validation du terminal. Dès lors, assurez-vous que les numéros du billet correspondent à ceux du coupon.



18 ans + lotoquebec.com

Caisse populaire de la Rivière du Sud

Votre Caisse Desjardins présente dans les sports

En février dernier, dans le cadre du Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a attribué des laissez-passer à cette activité à nos jeunes des écoles primaires de La Francoière et de Saint-Pierre.

Voici les noms des heureux gagnants :

Saint-Pierre	La Francoière
David Samson	Mathilde Guillemette
Mathias Caron	Xavier Martineau
Stéphanie Beaumont	Ian Simard
Alissa Fiset	Nathan Guillemette
	Audrey Jean
	Patrick Blais
	Gabrielle Rémillard

Félicitations! ☺

Le Club Motoneige Bellechasse inaugure sa nouvelle surfaceuse



C'est le samedi 16 février que le Club Motoneige Bellechasse a inauguré sa toute nouvelle surfaceuse. L'événement s'est déroulé dans les locaux de Goulet & Fils à Saint-Gervais.

Pour l'occasion, de nombreuses personnalités de la région avaient été invitées, dont le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, Jean Domingue qui était représenté par son conseiller politique, Mario-Michel Jomphe, Steven Blaney, député de Lévis-Bellechasse à la Chambre des communes, les maires et conseillers des municipalités et les directeurs généraux des caisses populaires situées dans le territoire du Club, la Sûreté du Québec de Bellechasse. Les concessionnaires de motoneiges ont généreusement fourni cinq motoneiges pour une randonnée des médias.

Cette surfaceuse de dernière génération est un tracteur John Deere 2007 de 125 chevaux équipé du tout nouveau système de traction «Soucy Track» développé par la compagnie Soucy de Drummondville. « Ce système possède une traction puissante et inégalée dans toutes les conditions de neige et correspond exactement aux besoins du Club pour le surfaçage de son réseau de sentiers» de dire Claude Desnoyers, président du Club Motoneige Bellechasse. Le club possède 173 km de sentiers entretenus par trois surfaceuses. Celle nouvellement acquise a été affectée aux secteurs Saint-Gervais, Saint-Lazare et Saint-Damien.

Le club tient à remercier la douzaine d'organismes et municipalités qui ont généreusement souscrit à sa demande d'aide financière. «C'est la preuve que le club est considéré comme un élément important de la communauté et nous en sommes très fiers!» de conclure le président.

La cérémonie d'inauguration s'est terminée par une «randonnée des médias» en motoneige. Les journalistes présents ainsi que monsieur Blaney ont rapporté avoir extrêmement apprécié l'expérience qui se répétera sûrement l'an prochain. ☺

POSTES CANADA
CANADA POST

Offre d'emploi

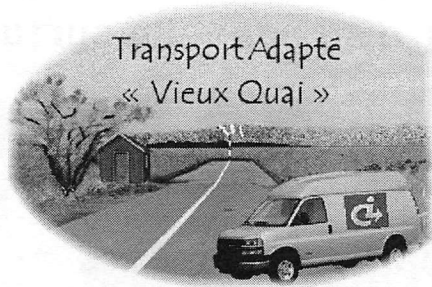
Remplaçant de facteur rural Saint-François - Saint-Pierre

Je suis à la recherche d'une personne disponible, responsable et honnête pour me remplacer lors de mes vacances annuelles (3 semaines) ainsi que pour d'autres raisons. Le candidat doit fournir sa voiture et pourra se prévaloir d'un(e) assistant(e) et satisfaire aux exigences de Postes Canada.

Une formation sera donnée. Salaire et autres avantages intéressants.

Information au bureau de poste de Saint-François au 259-7116 (le matin).

**Jean Marcon, facteur rural
Saint-François et Saint-Pierre**



Avis de convocation

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI
CONVOQUENT LA POPULATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE LUNDI 17 MARS 2008, À 19H30
AU 66 PRINCIPALE EST, À BERTHIER-SUR-MER.

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport d'activités 2007
5. Lecture et adoption des règlements généraux
6. Lecture et adoption des règlements du fonctionnement
7. Présentation et adoption des états financiers 2007
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2008
9. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2008
10. Ratification des actes des administrateurs pour 2007
11. Élection des administrateurs
 - 11.1 Nomination d'un président d'élection
 - 11.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 11.3 Mises en candidature
 - 11.4 Élection
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

C'est pour vous, pensez-y!

Transport Adapté Vieux Quai

Tél. : (418) 291-0056 Téléc.: 259-2060

La Fête des semences

Un 6^e rendez-vous annuel pour les jardiniers

Le temps des semis est bel et bien arrivé ! La région de Bellechasse vibrera encore cette année de la frénésie des horticulteurs, producteurs maraîchers et des jardiniers amateurs, lors de la sixième édition de la Fête des semences de La Coopérative La Mauve. Cette activité attendue et gratuite pour tous se déroulera samedi le 1 Mars 2008 de 10h à 17h à l'école la Ruche de St-Vallier.

Ces festivités seront rehaussées par la présence de semenciers de partout au Québec. Ceux-ci vous offriront des semences qu'ils produisent eux-mêmes, adaptées aux conditions climatiques qui sont propres à notre terroir. De plus, d'innombrables variétés anciennes de fleurs et de légumes vous seront proposées par des passionnés de la conservation du patrimoine génétique.

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et de solidarité, La Mauve animera trois ateliers lors de la journée sur les sujets suivants: la conservation des semences, les substrats de départ et le contrôle des insectes.

À l'heure du dîner, La mauve vous offrira à faible coût un repas préparé de produits locaux de ses membres. De plus, certains producteurs membres de la Coopérative feront découvrir leurs produits du terroir. Au menu de la journée, il y aura dégustations de tisanes, produits de la pomme, fromages de chèvre et autres, un torrificateur de café équitable et un libraire seront aussi de la fête.

La Mauve est une entreprise d'économie sociale dont la mission est de favoriser le développement durable régional dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de l'alimentation. La mauve c'est aussi un réseau alternatif de distribution : en plus du magasin de St-Vallier, 150 partenaires reçoivent en toutes saisons des paniers de fruits, légumes, viandes et produits transformés localement.

Pour toutes informations supplémentaires concernant La fête des semences 2008 ou La Coopérative La Mauve, 418-884-2888 ou lamauve@globetrotter.net ou visitez notre site: www.lamauve.com

Source: Marie Lacasse

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE

**Vous voulez connaître le montant de ristournes
qui vous sera attribué au printemps ?**

**Venez assister à l'assemblée générale annuelle de votre
caisse qui se tiendra le 16 avril prochain à 20 heures
à l'École des Tilleuls de St-Pierre.**

**Les pourcentages des ristournes seront votés lors de cette soirée.
Cette décision vous appartient.**

Une invitation de la
**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**

*Votre institution financière locale qui répond
à tous vos besoins financiers.*

Siège social

526, chemin St-François ouest
Saint-François (Québec) G0R 3A0
Téléphone: (418) 259-7786
Télécopieur: (418) 259-7787

Centre de services St-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
Saint-Pierre (Québec) G0R 4B0
Téléphone: (418) 248-1927
Télécopieur: (418) 248-8999

Collecte de bouteilles consignées pour les élèves

Nous sommes les élèves de 5^e année et 6^e année de l'école La Francoière et nous avons besoin de votre collaboration. En effet, nous irons au mois de mai faire un voyage culturel de deux jours à Montréal. Nous vivrons plusieurs activités : visite de l'Insectarium, l'ascension de la Tour du Stade Olympique, visite des studios de Radio-Canada, visite du Biodôme, journée à la Ronde, baignade...

Afin de financer notre séjour, nous effectuons une cueillette de bouteilles consignées. Celle-ci aura lieu le samedi 29 mars 2008 de 9h à 15h. Vous pourrez venir les porter à l'école La Francoière où des responsables vous accueilleront. Des parents pourront aussi aller recueillir vos bouteilles à la maison, si vous téléphonez à l'école. Nous espérons avoir votre appui. Vous pouvez dès maintenant accumuler vos bouteilles. Merci! ☺

Source: Les élèves de 5^e année et 6^e année et leurs enseignantes Chantal Blais et Valérie Savoie

Nouveau programme d'étude au CFP L'Envollée

Un nouveau programme d'études, Tôlerie de précision, sera implanté à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. À cet effet, le gouvernement du Québec investira 3068 146\$ au Centre de formation professionnelle l'Envollée de Montmagny.

L'aide financière accordée permettra à la Commission scolaire d'acquérir l'équipement et de construire les infrastructures nécessaires à l'implantation du nouveau programme. Soulignons que cette aide gouvernementale s'inscrit dans le cadre du Plan triennal des immobilisations 2007-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le coût total du projet est de 4 141 819\$, soit 1 050 000\$ pour l'acquisition de l'équipement et 3 091 819\$ pour l'agrandissement de 1 300 mètres carrés du Centre. L'acquisition de l'équipement est financée aux deux tiers par le gouvernement du Québec, soit 700 000 \$, la différence de 350 000\$ étant payée par la Commission scolaire. Pour l'aménagement des locaux, le gouvernement finance 2368 146\$, l'écart étant payé par une contribution de 600 000 \$ de la Commission scolaire ainsi que par le remboursement des taxes en vigueur. ☺



EMBALLAGES

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

IMPRESSION RIVE-SUD

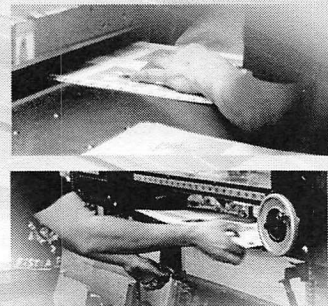


[418] 248-6965

www.impression-rivesud.com

Une entreprise familiale...
au service de la région
depuis 1985

- des conseils judicieux
- des graphistes chevronnées
- une équipe qui met tout en oeuvre pour vous donner satisfaction!



PAPETERIE COMMERCIALE | DÉPLIANTS | BROCHURES | FACTURES | AFFICHES | ET BEAUCOUP PLUS

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina
COURTIÈRE EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Bernard Giasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE


AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

Chronique policière

Êtes-vous victime de mauvais traitements?



Les mauvais traitements regroupent la violence, la négligence et l'abus. Environ 4 à 15 % des personnes âgées sont victimes de maltraitance et dans 80 à 90 % des cas, l'abuseur est un membre de la famille de la victime et vit avec cette dernière.

Plusieurs types de maltraitance existent et entraînent des conséquences nombreuses et graves pour vous les aînés en augmentant considérablement votre vulnérabilité et en amplifiant votre insécurité.

La violence physique

Personne n'a le droit de vous infliger des coups, votre corps vous appartient. Exigez que l'on vous respecte et si vous vous faites brasser ou bousculer, parlez-en à des gens qui peuvent vous aider comme les policiers.

La violence psychologique

Ne laissez personne crier après vous ou vous injurier sans raison. Vous vous sentez menacés, vous avez peur? Ne vous isolez pas. Vous vous sentez délaissés, incompris, les gens sont indifférents? Ne laissez pas la déprime vous envahir. Il n'y a pas de honte à faire appel à des professionnels.

L'abus matériel et financier

Vous devriez avoir recours au mode de dépôt direct au lieu de mandater quelqu'un d'encaisser vos chèques, c'est plus sûr! Ne signez jamais un document sans en avoir compris le contenu. Si vous vous sentez forcés de signer un document, demandez des explications; sinon parlez-en à la police.

L'abus social et collectif

Vous vous sentez inutiles, vous sentez que l'on vous force à prendre votre retraite sous prétexte que vous n'êtes plus assez rapides, compétitifs, ...? Vous avez de bonnes raisons de croire que l'on vous refuse un service en raison de votre âge? Réagissez, vous avez des droits. Vous pouvez communiquer avec votre syndicat ou à la Commission des normes du travail ou avec la Commission des droits de la personne au (514) 873-0310 poste 5146.

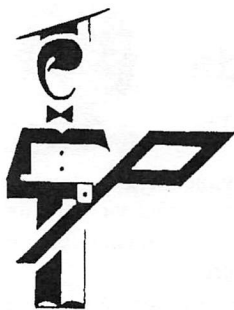
L'abus des droits

Votre propriétaire ne peut vous obliger à lui remettre des chèques post datés. On ne peut non plus vous forcer à vendre votre véhicule en invoquant que vous n'êtes plus aptes à conduire. Demandez un examen médical et un évaluation pour prendre votre décision. De plus, personne ne peut vous empêcher de voir vos amis, cela fait partie de votre intimité. Les gens qui vous entourent doivent respecter vos choix tout comme vous respectez les leurs.

La négligence

Il est du devoir de vos personnes soignantes de ne pas vous priver de nourriture, de vous fournir les soins d'hygiène quotidiens et complets et de ne pas vous priver de soins médicaux. Si vous n'avez pas de bons soins, parlez-en à d'autres personnes en qui vous avez confiance, elles vous aideront à rétablir la qualité de vie à laquelle vous avez droit.

Vous avez des droits, ne laissez personne les brimer. N'essayez pas d'endurer des mauvais traitements dans le silence, parlez-en autour de vous, des gens pourront vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec la ligne INFO ABUS au 1-888-489-ABUS (2287) ou avec S.O.S Violence conjugale au 1-800-363-9010. Et pour les cas d'urgence, communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141. ☉



La vie à l'école

Ça bouge beaucoup dans notre école

Primaire en spectacle

Il faut souligner le talent de Jacob Roy, 6^e année. Jacob a gagné le premier prix au niveau de primaire en spectacle. Ce concours présente des élèves des écoles de notre commission scolaire et ceux-ci doivent faire un numéro de chants, de danse ou autres. Jacob a gagné en chantant « Embarque ma belle » de Caïn.

Bravo Jacob!

Une écrivaine

Aussi, nous avons eu la visite d'une jeune écrivaine de 18 ans, de Lévis. Il s'agit de Joëlle Morissette. Elle a fait une conférence où elle a démontré son goût de l'écriture. Cette activité a été présentée pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année. Joëlle a écrit trois livres jusqu'à maintenant. Ce fut très intéressant!

Mini-bourse

En février, la classe de 4^e année de Madame Sonia a gagné une mini-bourse. Cette bourse a été attribuée par les comptables agréés. Mme Sonia, avec l'aide de Mme Mélanie, ont soumis un projet en rapport avec le lombricompostage.

Félicitations à vous tous!

St-Valentin

Pour souligner la St-Valentin, nous avons créé un mur de l'amour et de l'amitié. Chaque enfant qui le voulait pouvait apporter une photo sur laquelle on peut voir des gens qui lui apportent de l'amour ou de l'amitié. Ce fut une belle réussite!

Classe neige

Finalement, le 7 février, toute notre école est

allée vivre une journée extraordinaire, à la Pourvoirie Daquam. Là-bas, nous avons fait de la pêche blanche, nous avons appris des techniques de trappage et d'autres activités. Mais l'activité qui fut la plus appréciée a été la randonnée en traîneau à chiens. Cela fut une expérience riche en émotions. Nous avons adoré notre journée!

Voici les faits marquants de ce début de 2008.

Le conseil de vie des élèves

Simone Simard, prop.
 10, chemin des Prairies Est
 Saint-François
 (Québec) G0R 3A0
L.S.B.C. Inc.
 Tél.: (418) 259-7140
 Fax: (418) 259-7140

GARANTIE NATIONALE
Fernand Langlois
 Président
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
 Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

602, chemin St-François Ouest
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) G0R 3A0
 Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
 Jeudi-Vendredi 8h à 21h
 Samedi 8h à 17h

• service d'abattage • viande de choix
 • produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

Alfred Boulet
 564, chemin Rivière-Sud
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-7086
 Fax: (418) 259-2610
 www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

Halte gourmande

Érablière Laurent Bernier accroît sa capacité d'accueil

Les propriétaires de l'érablière, Mme Yvette Proulx et M. Laurent Bernier ont inauguré, le mardi 19 février, une nouvelle salle de réception qui leur permettra de satisfaire à la demande de la clientèle de groupe. Plusieurs intervenants du milieu agroalimentaire et touristique de la région étaient présents et collaboraient à l'événement.

Pour l'année 2007 l'érablière Laurent Bernier a connu une hausse d'achalandage de 55%. L'ajout de cette nouvelle salle permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 80 personnes. De nouveaux équipements ont aussi été ajoutés pour faciliter les travaux de transformation du sirop d'érable. Au total, plus de 40 000\$ ont été investis par les propriétaires.

Notons également que l'on retrouve dans la nouvelle salle de réception, une exposition des tableaux de Mme Micheline Pelletier, artiste peintre magnymontoise.

La table Agroalimentaire de Chaudière-Appalaches a profité de l'occasion pour présenter le réseau régional des Routes gourmandes dont elle assure la coordination. La région

Chaudière-Appalaches compte actuellement huit routes gourmandes dont l'objectif commun est de promouvoir les produits et les activités des entreprises membres afin d'accroître leurs ventes auprès de la clientèle résidante et touristique. Cap-St-Ignace possède un circuit gourmand depuis 2005 et est reconnu dans la région comme un noyau important d'activités agrotouristiques, notamment pour ses érablières et ses nombreux vergers. ☺



1626, route des Pommiers Cap Saint-Ignace
GOR 1H0 Québec, Canada
Tél. & fax. (418) 248-4699 (418) 246-3083
Web: www.erablierebernier.com

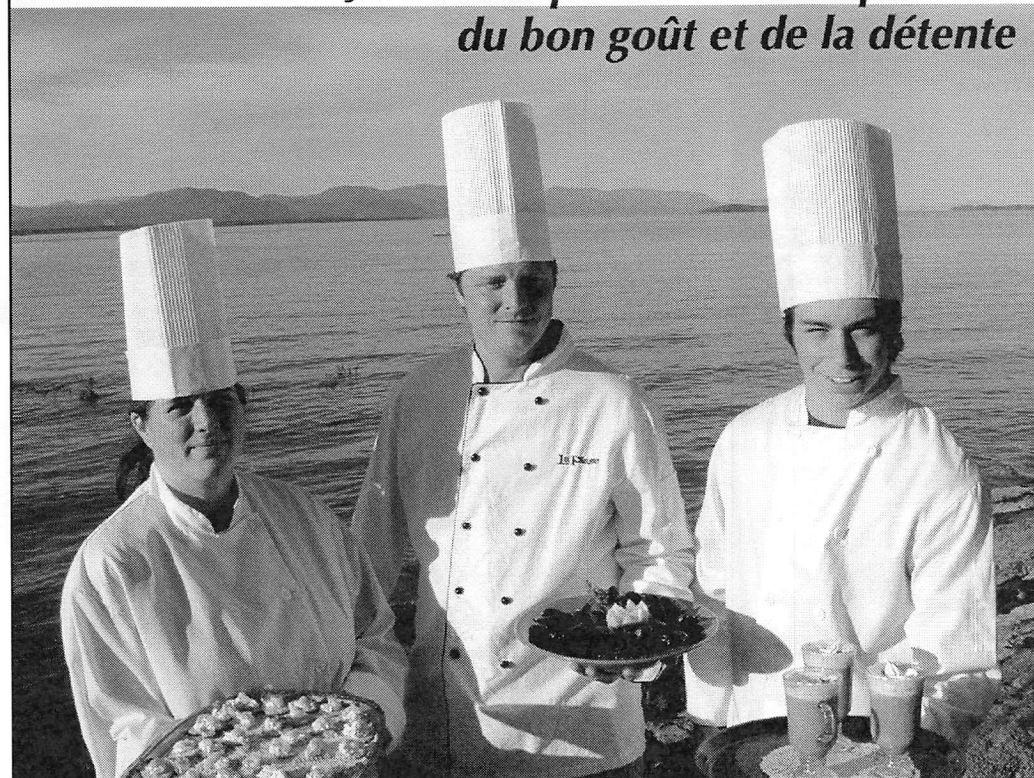
Sirop, Tire, Sucre mou, Sucre dur
Sucre granulé, Beurre d'érable, Caramel
Coulis, Gelée et érable & pomme
Pomme de tire, Choco-érable



Ouverture le 11 avril!

Brunch dès le dimanche 13 avril

Repartez à la conquête du bon goût et de la détente



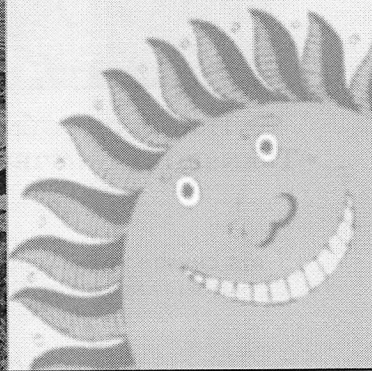
La Plage
Restauration • Hébergement • Réception

Pâtes - Pizza
Grillades & Fruits de mer

Besoin d'une salle de réception?
mariage • bal • réunion de famille

Réunion d'affaires
équipement audiovisuel complet
facilement adaptable et modulable
pour allier travail et détente

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer
418-259-7514 1-866-559-7514
www.laplage.info



Tel-É DU LITTORAL

Tel-Écoute Chaudière-Appalaches

Connaissez-vous Tel-Écoute?

Lorsque tu ne vas pas très bien...

Lorsque tu ressens le besoin de parler ...

Savais-tu qu'il existe une ressource où des gens sont formés pour t'écouter? En effet, les bénévoles de Tel-Écoute du Littoral t'offre une oreille attentive du lundi au vendredi de 18h00 à 4h du matin et aussi les samedis et dimanches de midi à 4h du matin...

Parce qu'une souffrance exprimée est une souffrance qui commence à guérir...

Appelle-nous...on t'écoute!

TEL-ÉCOUTE:

248-4445

598-3393

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHÈRE INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRALE

Rénovation - Construction
Résidentielle - Commerciale

licence RBQ
800-1316-58

194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

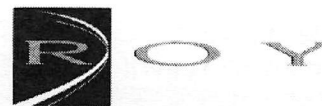
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Le trouble bipolaire... la suite

Dans la parution du mois de février, nous avons expliqué ce qu'était le trouble bipolaire en vous énumérant les symptômes et les manifestations. Comme suite à cette chronique, il sera question des causes et des traitements disponibles pour traiter ce type de maladie mentale.

Les causes

Il s'agit d'un problème d'ordre biochimique qui se traduit par un déséquilibre des neurotransmetteurs du cerveau. De plus, il existe de fortes indications qui prouvent que ce trouble est de nature génétique ou retransmise au sein d'une même famille.

Le stress, l'environnement, les maladies physiques et les déséquilibres hormonaux ne sont pas des causes, mais peuvent être des éléments « déclencheurs » du trouble bipolaire.

Les traitements

La médication: prendre de façon régulière un stabilisateur d'humeur comme le lithium. D'autres médicaments peuvent être aussi prescrits, sur une courte durée, afin de traiter des symptômes comme la dépression, les troubles du sommeil ou l'anxiété qui accompagnent parfois le trouble bipolaire.

La psychoéducation et la psychothérapie : la psychoéducation permet à la personne de comprendre la maladie et les traitements ainsi que les moyens possibles pour réduire les rechutes. La psychothérapie permet d'exprimer ses émotions, aide à changer les habitudes ou les comportements qui pourraient être néfastes. Elle est un complément aux médicaments et ne peut les remplacer. Une combinaison des deux (médicaments et psychothérapie) est donc le meilleur traitement souhaité.

Il est important de mentionner que le trouble bipolaire ne se guérit pas, mais que cette maladie peut être traitée dans le but de stabiliser l'état de la personne qui en souffre. Lorsque la personne est fidèle à son traitement, elle peut bénéficier d'une belle qualité de vie que ce soit au niveau personnel, relationnel ou professionnel.

Dans le journal du mois d'avril, nous aborderons le quotidien des proches qui accompagnent une personne ayant un trouble bipolaire et nous donnerons quelques outils et conseils afin de mieux vivre cette réalité.

N'hésitez pas à nous appeler, nous pouvons vous aider !

L'Ancre, Regroupement de parents et amis de personnes atteintes de maladie mentale: 248-0068 ☎

Recette des Fermières

Cretons de veau

- | | |
|--------------|------------------------------------|
| 2 lb | de veau haché |
| | Sel et poivre |
| 2 c. à soupe | de bouillon de concentré de poulet |
| 1 | oignon haché |
| 1 | gousse d'ail haché |
| 4 | tranches de pain en dés |
| 1½ tasse | de lait |
| | Cannelle au goût |
| | Clou de girofle au goût |
| | Quatre-épices au goût |

Dans un plat allant au micro-ondes, mélanger tous les ingrédients. Cuire à feu élevé pendant 15 minutes en remuant toutes les 5 minutes. Retirer du micro-ondes et laisser reposer 5 minutes. À l'aide d'un pilon bien incorporer les ingrédients. Presser dans de petits plats de plastique ou étendre dans une lèchefrite. Laisser reposer au réfrigérateur pendant 1 heure. Tailler à l'aide d'un emporte-pièce. Servir. Bonne appétit. ☎

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



MAISONS PRÉ-USINÉES

à haut rendement énergétique certifiées

3 CONCEPTS D'ACQUISITION

Autoconstructeur / Tâches partagées / Clé en main

SUPPORT TECHNIQUE

du début jusqu'à la fin de votre projet

PLUS DE 600 PLANS DE MAISONS

CONSULTER www.maisonlaprise.com

BUREAU DE VENTE

166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5

1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBQ: 2634-7666-98



Membre Platine



Inscription à la saison 2008

Serais-tu intéressé à jouer au baseball cet été? Jouer à Saint-François et avec d'autres municipalités (secteur de Lévis)? Faire partie de la ligue de baseball? Participer à un tournoi?

Le prix pour la saison sera de 80\$ pour un premier jeune, 80\$ pour le second et gratuit pour le troisième et le quatrième de même famille. Veuillez inclure votre chèque postdaté du 15 mai 2008 à votre inscription à l'ordre du Baseball mineur Saint-François. Seule l'inscription ayant le paiement postdaté sera acceptée, à l'exception de la catégorie Novice qui est gratuite.

Poster le tout au baseball mineur de Saint-François a/s Guylaine Gonthier, 280, chemin de la Rivière-du-Sud, Saint-François, G0R 3A0 au plus tard le 14 mars 2008. Tél. 259-2975.

Le comité pour 2008 est formé des personnes suivantes: Pierre Gaudreau, Guylaine Gonthier, Martin Guérette, Gaston Martineau et Yvon Rémillard .

Transport

Il est entendu que le transport des jeunes pour les parties extérieures est assumé par tous les parents des jeunes inscrits. Cela représente environ 3 à 4 voyages par parent et un horaire de transport est remis à chacun en début de saison. Si un parent n'est pas disponible à la date inscrite à l'horaire, celui-ci à la liberté de faire un échange avec un autre parent mais à la responsabilité de son voyage. Il est très important que cet horaire soit respecté car sans elle, les responsables de l'équipe n'accepteraient pas de travailler avec vos jeunes et toute l'équipe en serait pénalisée.

S.V.P. détacher cette partie et bien vouloir nous la retourner dûment remplie.

DÉTACHEZ CETTE PARTIE ET BIEN VOULOIR NOUS LA RETOURNER DÛMENT REMPLIE.

Pour chaque jeune inscrit, indiquez à la suite de son prénom un numéro (1, 2,3,...) entre parenthèse que vous reporterez dans la catégorie appropriée.

Nom du ou des joueurs à inscrire: _____

Âge: _____ Date de naissance: _____

Novice: _____ 2001-02 Atome: _____ 1999-2000 Moustique: _____ 1997-98

Pee-Wee: _____ 1995-96 Bantam: _____ 1993-94 Midget: _____ 1990-91-92

Signature d'un parent: _____

No de tél.: _____ Maison _____ Travail _____

1^{re} inscription :80\$ 2^e inscription : 80\$ 3^e inscription et suivantes : gratuit, Novice: gratuit

Ci-joint, un chèque au montant de: _____ \$
à l'ordre du **Baseball mineur St-François**



Novice

Pour l'inscription des jeunes Novices, il est à noter que celle-ci est gratuite pour les raisons suivantes: Ceux-ci ne sont pas inscrits à la ligue. Le but des jeunes Novices est de leur enseigner la base du baseball. Quelques parties seront jouées avec d'autres municipalités afin de motiver ces jeunes et pour leur faire vivre une belle expérience.

Formation

Comme l'an passé l'emphase sur la formation de l'entraîneur sera importante. L'association de baseball Québec, nous demande de faire suivre un programme de formation fait par catégorie et nous désirons fortement que nos entraîneurs y participent. Ayant des entraîneurs(es) bien formés(es), nos jeunes auront plus d'intérêt, et y trouverons plus de satisfaction à évoluer, participer, apprendre à perdre et gagner et cela en s'amusant.

Important

Il est à noter par les parents qu'une coquille devra être achetée à votre jeune (si se n'est déjà fait). Le port de la coquille est obligatoire. Le coût d'une coquille varie de 5\$ à 10\$.

Inscriptions

Il est à noter que les 12 premières inscriptions retournées par catégorie formeront la première équipe. Il est très important d'inscrire vos jeunes maintenant et de retourner le tout au Baseball Mineur Saint-François pour la date ci-haut mentionnée. ☉

Ce printemps, passons en mode actif

Le printemps arrive à grands pas. Aussi, le temps est venu de nous reprendre en main et d'améliorer notre forme physique. Souvent, avec l'arrivée de la belle saison, on est tenté de délaisser l'entraînement au Gym sous prétexte qu'on va pratiquer plus d'activités à l'extérieur. Il a été prouvé dans le passé que bien des gens qui se servent de cette raison ne la mettent pas en pratique. Au contraire, lorsqu'ils se réabonnent au Gym à l'automne, ils se rendent compte que leur inactivité leur a apporté un surplus de poids qui est difficile à perdre.

Donc, il importe de continuer à s'entraîner au Gym en tout temps et aussi de trouver des groupes propices dans la même catégorie d'âge ce qui facilite la motivation à s'entraîner.

De plus, pour motiver les gens à s'entraîner, je suis en train de développer un projet qui devrait démarrer dans le mois de mars si la demande est suffisante.

Mon but est d'amener les gens à se garder en forme tout en ayant du plaisir. Par exemple, les exercices de réchauffement vont être accompagnés de musique entraînante et suivis d'ateliers axés sur le cardio. De plus, il sera possible de parfaire notre entraînement sous forme de jeux d'équipe comme:



- Frisbee
- Basketball
- Handball
- Hockey de salon
- Volleyball
- Touch football

Évidemment, je vous incite à continuer de vous entraîner au Gym Santé. Ainsi, il vous sera plus facile de rejoindre le ou les groupes formés.

Les intéressés peuvent donner leur nom au bureau municipal au 259-7228. Toutes les catégories d'âge sont les bienvenues. ☉

Florin Dumitru

(R.L.) **Le froid pour ne pas dire le «fret» a pris le dessus sur la Journée familiale hivernale présentée par les Loisirs St-François, le samedi 16 février dernier. La participation de la population a été moindre que ce qu'avait enregistré La Fête des pieds gelées l'an passé. La formule, moins exigeante en termes de bénévoles, a quand même connu son apogée avec le Souper BBQ qui affichait complet avec quelque 240 personnes. Sur la photo: l'équipe formée de Gaston Martineau en avant plan lors du Tournoi de souque à la corde sur neige. ☉**



Jeu: Lis dans les pensées!

Impressionne tout le monde grâce à ces deux trucs!

Secret de famille?

Ce truc stupéfiant te permettra de deviner le nombre de frères, de sœurs et de grands-parents vivants de n'importe qui.

Matériel: un ami, une calculatrice.

1

Demande à ton ami d'écrire sur la calculatrice **combien il a de frères** (s'il n'en a pas, il écrit 0), puis de multiplier par 2, d'ajouter 3 et de multiplier le total par 5.

2

Demande-lui d'ajouter ensuite son **nombre de sœurs**. Il doit ensuite multiplier le total par 10.

3

Demande-lui d'ajouter le **nombre de ses grands-parents vivants**, puis d'ajouter 125.

Ça marche à tous les coups!

Exemple:

2 frères

$2 \times 2 = 4$

$4 + 3 = 7$

$7 \times 5 = 35$

Aucune sœur

$35 + 0 = 35$

$35 \times 10 = 350$

3 grands-parents vivants

$350 + 3 = 353$

$353 + 125 = 478$

$478 - 275 = 203$

203 = 2 frères, 0 sœur et 3 grands-parents!

4

Ton ami annonce le total et te redonne la calculatrice. Prends le nombre final, et soustrais 275. Le nombre de frères, de sœurs et de grands-parents apparaît dans l'ordre (voir l'exemple)!



Super calcul mental!

Demande à un ami d'entourer **9 dates** (trois colonnes de trois dates) sur un calendrier. Il a une calculatrice et toi, seulement un crayon et un papier. Le vainqueur est celui qui calcule le plus rapidement la somme de ces 9 dates.

L'astuce

Au top de départ, multiplie par 9 le nombre placé au centre. Tu obtiendras ainsi le résultat.

$$12 \times 9 = 108$$

$$4 + 5 + 6 + 11 + 12 + 13 + 18 + 19 + 20 = 108$$

TRUC:
Révise ta table de 9 pour être encore plus rapide!





Je me donne le temps

Que ferez-vous aujourd'hui pour fêter dignement l'arrivée du printemps? Vous pouvez devenir son com-

plice en faisant aussi quelque chose de complètement nouveau. Vous vous sentez pantouflard? Prévoyez une sortie en plein air pour la fin de semaine. Vous vous sentez au contraire fébrile et vous avez l'impression de vivre à 200 km à l'heure? Prenez le temps de respirer l'air printanier. Vous n'avez pas le temps de consacrer, ne serait-ce que dix minutes, à l'arrivée du printemps? Consacrez-lui une heure complète! Vous voudriez vous sentir rempli de joie et de vivacité, mais vous avez plutôt l'impression de traîner le poids du monde sur vos épaules? Déposez votre fardeau et faites comme si vous étiez insouciant. Le changement ça s'apprend. ☉

Jean Gendron

Sudoku

6	3			9	2			
4		7		6			8	
8		1				5	9	
		2			3			1
	8	4	9		6	7	3	
5			7			4		
	5	9				3		2
	1			7		6		4
			2	5			7	8

Facile

Sudoku

7	2	4	3	5	9	8	6	1
5	1	3	6	8	2	7	9	4
9	8	6	1	4	7	5	3	2
8	4	7	5	9	6	1	2	3
3	5	2	7	1	4	6	8	9
1	6	9	2	3	8	4	7	5
2	9	1	8	7	5	3	4	6
4	7	5	9	6	3	2	1	8
6	3	8	4	2	1	9	5	7

SOLUTION_FEV_08



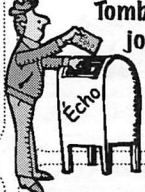



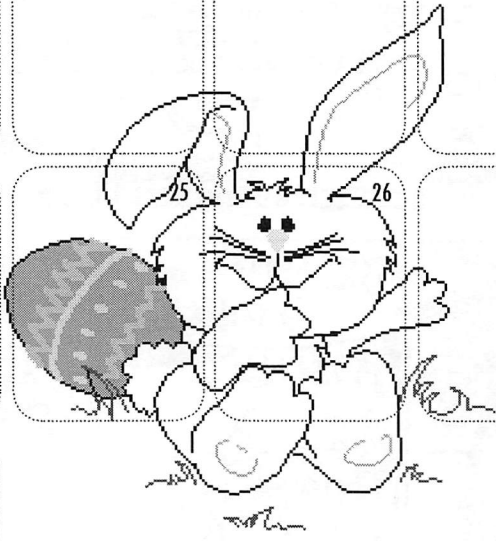

CASSY PAR DENAULT Mars 2008 - No.54



10-02-2008 ★ CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE CASSY LE MOIS PROCHAIN... ★ DENAULT

2008 mars

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	
	Le temps des sucres est arrivé...						1 Fête des semences École La Roche Saint-Vallier 10h à 17h
2	3 Réunion du conseil	4	5	6	7 Bac bleu 	8 Journée internationale de la femme	
9	10	11	12 19h30 Réunion du comité d'embellissement 	13 Tombée du journal 	14	15	
16	17 SAINT-PATRICK 	18	19	20	21 VENDREDI SAINT Bac bleu 	22	
23 Joyeuses Pâques! 	24			27	28	29 Cueillette de bouteilles La Francolière 9h à 15h	
30	31 			26	28	29	

Soyez prudents!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 février 2008, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénauld Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par un moment de réflexion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 14 JANVIER 2008

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 janvier 2008 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 janvier 2008 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2008

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénauld Roy
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 150km.....	61,50
Charlyne Pépin, ménage usine eau potable.....	45,00
Doris Truchon, ménage usine eau potable + remb. facture usine	52,41
Ministre Revenu Québec, remise janvier 2008	10 049,15
Revenu Canada, remise janvier 2008.....	4 684,23
CARRA, remise janvier 2008	398,11
La Fabrique, loyer Bibliothèque février 2008.....	166,67
ADF diesel, injecteurs (6) pour camion Mack.....	543,50
Air Liquide, gaz en bouteille (Garage)	230,67
Aquatec, gestion et exploitation Usine eau potable janv. 2008	5 596,72
Ass. Jeunes Ruraux du Québec (AJRQ), aide financière.....	150,00
Bureautique Côte Sud, 1 caisse papier, papeterie bureau, contrat photocopieur	225,20
Camions Sterling, pièces camion Ford	31,44
Carquest pièces d'autos, pièces équipements	733,90
CVL inc., pièce camion Ford.....	35,56
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires (M. Paroisse).....	82,35
École primaire La Francoière, contribution pour brigade scolaire	350,00
Équipement Sigma, pièces niveleuse.....	64,80
Ferme Magi 2000, 1 ^{er} versement déneigement site + rue du Rocher.....	1 036,19
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 81 km	33,21
FQM, facture Dicom.....	67,41
Gala reconnaissance du monde agricole, 2 cartes.....	110,00
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....	267,14
Hydro-Québec, électricité:	
Enseigne 4-chemins	113,34
Caserne incendie.....	287,34

Log. 536 (concierge).....	275,06	
Garage.....	1 121,01	
Maison de la Paroisse.....	1 231,94	
Compteur d'eau St-Pierre.....	36,32	
Parc Olivier Tremblay.....	65,96	
Poste surpresseur St-Pierre.....	360,32	
Poste ass. Morigeau.....	181,65	
Pavillon Bédard.....	98,03	
2, 5° Rue Est.....	32,50	3 803,47
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier.....	90,00	
Kemira Water Solutions, produit Pass (usine eau potable) 18.05 t. à 325\$/t.....	6 621,53	
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	103,18	
Les Concassés du Cap, compensation diesel transport.....	548,24	
Michel Proulx, achat d'un cellulaire numérique.....	112,86	
Mines Seleine, 12.32tm gros sel en vrac à 72.50/tm.....	1 008,20	
Novicom, batterie (Service incendie).....	108,36	
Pagenet, location téléavertisseurs (service incendie).....	422,24	
Pétrole JMB,		
3274.30 litres huile chauffage à .7899 (M. Paroisse).....	2 917,92	
742.60 litres huile chauffage à .7999 (Garage).....	670,49	
3431.40 litres diesel à .8290 et .8330 (Garage).....	3 999,77	
1 034,4 litres diesel à 1.019 (Garage).....	1 189,76	8 777,94
Philiat Blais & Fils enr., 700 m³ ramassage neige à 0.911/m³.....	719,83	
Pièces d'autos GGM, pièces:		
Équipement.....	59,96	
Niveleuse.....	406,24	
Mack.....	18,98	
Souffleur.....	118,91	
Ford 10 roues.....	177,59	781,68
Pierre Martin pharmacien, eau déminéralisée (usine eau potable).....	21,00	
Pneus André Ouellet, réparation pneu Mack.....	66,60	
Propane GRG, propane:		
764 litres à .5470 (caserne incendie).....	471,72	
986.3 litres à .5530 (caserne incendie).....	615,64	1 087,36
REM,		
Pièce réparation pompe circulatrice.....	96,94	
Pompe circulatrice (Loisirs).....	99,06	196,00
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:		
Maison de la Paroisse.....	38,62	
Ass. des eaux.....	36,06	
Usine eau potable.....	39,56	
voirie.....	694,74	808,98
Soc. Mutuelle Prévention, honoraires janvier à juin 2008.....	582,71	
Telus Mobilité, service cellulaire.....	28,72	
Telus, poste surpresseur St-Pierre.....	52,76	
Transdiff, pièce réparation camion Mack:		
Différentiel arrière.....	4 057,86	
Différentiel avant.....	2 319,07	6 376,93
Transport Martin Simard, 1013.67m³ ramassage neige à 0.911.....	1 144,19	
Unibéton, 102.68tm sable et sel 12% à 15.40/tm.....	2 827,35	
Vigneault Montmagny, serviettes nettoyantes.....	51,82	
Ville de Rivière-du-Loup, enfouissement ordures déc. 2007.....	2 471,71	
Yves Laflamme, remb. facture SAAQ (changement catégorie d'usage camion incendie (ancien) + frais déplacement janvier 70 km.....	38,70	
TOTAL:		63 867,52

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSOLUTION À ADOPTER POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE LA RIGMRM

Le service des affaires juridiques du ministère des Affaires municipales et des Régions est d'avis qu'en raison du fait que deux municipalités avaient donné leur intention de ne pas renouveler l'entente, l'article 618 du Code municipal s'applique même si celles-ci ont changé d'avis (Montmagny et Berthier-sur-Mer).

Le contentieux du ministère demande donc que chaque municipalité faisant partie de l'entente de la Régie adopte une résolution dans laquelle elle accepte de renouveler l'entente aux mêmes modalités et conditions.

CONSIDÉRANT QUE l'entente de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny (RIGMRIM) expirait le 31 décembre 2007;

CONSIDÉRANT qu'en raison du fait que deux municipalités avaient donné leur intention de ne pas renouveler l'entente, l'article 618 du Code municipal s'applique même si celles-ci ont changé d'avis;

CONSIDÉRANT QUE le contentieux du ministère des Affaires municipales et des Régions demande à chaque municipalité faisant partie de l'entente de la RIGMRIM d'adopter une résolution dans laquelle elle accepte de renouveler l'entente;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de renouveler l'entente de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny aux mêmes modalités et conditions que stipulées à l'entente.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté avec dispense de lecture à l'effet qu'un nouveau règlement sera adopté à une réunion ultérieure et qu'il remplacera le règlement n° 175-1999 sur les systèmes d'alarme en vue notamment d'autoriser la Sûreté du Québec à émettre les constats d'infraction et à procéder à d'autres modifications législatives mineures.

REDEVANCES DE RECYC-QUÉBEC (à titre informatif)

Le règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles prévoit que les entreprises mettant sur le marché des contenants et des emballages doivent contribuer au financement de la collecte sélective municipale.

Recyc-Québec transmet le versement final au montant de 8 033,58\$ pour les services de collecte sélective que la Municipalité a offert à ses citoyens pour la période du 1^{er} mars 2005 au 31 décembre 2006.

Rappelons que pour cette période de 22 mois, le montant total de la compensation aux organismes municipaux est de 50,8 millions. Le montant reçu par la Municipalité représente donc le prorata des coûts de collecte, transport, tri et conditionnement des matières recyclables au Québec.

Historique à date des montants de redevances reçus:

4 juillet 2007	5 256,70\$
23 novembre 2007	2 582,25\$
21 décembre 2007	6 645,79\$
21 janvier 2008	8 033,58\$
Total reçu à date:	22 518,32\$

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC – BUDGET 2008

Le budget 2008 de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été approuvé par la Société d'Habitation du Québec. Voici ce qu'il en est:

	Budget approuvé 2007	Budget soumis 2008	Budget approuvé 2008
Total des revenus	135 485	146 545	157 663
Total des dépenses	307 068	285 710	305 732
Déficit:	171 583	139 165	148 069
Répartition du déficit			
SHQ (90%):	154 425	125 249	133 262
Municipalité (10%):	17 158	13 916	14 807

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2008 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

QUÉBÉCOR MÉDIA – VIDÉOTRON LTÉE

Vidéotron Ltée sollicite la collaboration de la Municipalité en vue de conclure les ententes nécessaires avec elle afin d'offrir aux citoyens un service local téléphonique concurrentiel incluant le service d'appel d'urgence 9-1-1.

Voici la nomenclature des documents qui devront être signés ainsi que du règlement et des résolutions qui seront présentés pour adoption:

- RÉSOLUTION AUTORISANT LA MUNICIPALITÉ À SIGNER AVEC VIDÉOTRON LE CONTRAT RELATIF À LA FOURNITURE DU SERVICE D'APPEL D'URGENCE 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir à la population un service d'appels d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE Vidéotron Ltée, une entreprise de service local concurrente (ESLC), entend offrir prochainement sur le territoire de la Municipalité un service téléphonique local incluant un service d'appels d'urgence 9-1-1;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité approuve le Contrat relatif à la fourniture du service d'urgence 9-1-1 à intervenir entre la Municipalité et Vidéotron Ltée;

QUE le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ce contrat pour et au nom de la Municipalité.

- RÉSOLUTION POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CESSION ET DE PERCEPTION DE CRÉANCES RELATIVE AUX FRAIS MUNICIPAUX DU SERVICE 9-1-1 ET DE LA CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE GESTION DES MONTANTS REÇUS PAR LA FQM POUR LE SERVICE MUNICIPAL 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE tous les abonnés au service téléphonique dans le territoire de la Municipalité ont ou auront accès à un service centralisé d'appels d'urgence destiné à recevoir les appels 9-1-1 logés dans le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité encourt ou encourra des frais pour fournir et exploiter, elle-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, ce service centralisé d'appels d'urgence;

VU le règlement numéro 213-2008 imposant un tarif aux fins de financer le service centralisé d'appels d'urgence de la Municipalité;

VU la Convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1 à intervenir entre la Municipalité, Vidéotron Ltée et la Fédération Québécoise des Municipalités;

VU la Convention relative aux modalités de gestion des montants reçus par la FQM pour le service municipal 9-1-1 à intervenir entre la Municipalité et la Fédération Québécoise des Municipalités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité approuve la Convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1 à intervenir entre la Municipalité, Vidéotron Ltée et la Fédération Québécoise des Municipalités;

QUE la Municipalité approuve la Convention relative aux modalités de gestion des montants reçus par la FQM pour le service municipal 9-1-1 à intervenir entre la Municipalité et la Fédération Québécoise des Municipalités;

QUE le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ces conventions pour et au nom de la Municipalité.

- **AVIS DE MOTION**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement imposant un tarif relativement à l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1) va être adopté à une séance ultérieure.

- **RÉSOLUTION DONNANT MANDAT À LA FQM DE VERSER LES SOMMES PERÇUES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DU SERVICE D'APPELS D'URGENCE 9-1-1 DIRECTEMENT À CAUCA POUR LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION D'UN CENTRE DE RÉPONSE DES APPELS D'URGENCE 9-1-1 POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ.**

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu un contrat avec CAUCA dans le but d'opérer un centre de réponse des appels d'urgence 9-1-1 pour et au nom de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité impose par règlement un tarif de 0,47\$ par mois par ligne téléphonique à tous les abonnés du téléphone sur le territoire de la Municipalité pour donner un service des appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la Municipalité a signé une ou des conventions avec l' ou les Entreprises de Services Locaux Concurrentiels (l' ou les «ESLC») et la FQM sur la perception du tarif pour le service des appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE l' ou les ESLC perçoivent pour et au nom de la Municipalité le tarif imposé aux abonnés du téléphone, tarif qu'elles remettent en partie à la FQM;

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu une convention avec la FQM sur la gestion des montants reçus par la FQM de l' ou les ESLC;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU de donner le mandat à la FQM de remettre directement à CAUCA les montants versés par l' ou les ESLC et qu'elle remet normalement à la Municipalité et ce, dans le but de payer les frais du centre de réponse des appels d'urgence 9-1-1 que la Municipalité assume par contrat avec le centre de réponse. La FQM remettra ensuite à la Municipalité un état de compte des montants versés au centre de réponse à chaque mois.

REPRISE EN CHARGE DES PONTS MUNICIPAUX PAR LE MTQ

C'est le 19 décembre dernier que le Gouvernement du Québec a adopté le décret officialisant la reprise en charge de plus de 4 000 ponts municipaux par le ministère des Transports. La liste des ponts visés par cette mesure a été publiée dans la gazette officielle du Québec, le 16 janvier 2008. Le directeur remet aux élus une copie où les 7 ponts de la Municipalité apparaissent.

BRIGADE SCOLAIRE – ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE

L'école La Francolière sollicite une contribution financière de l'ordre de 350\$ à la Municipalité pour sa brigade scolaire. Pour 2007-2008, la brigade scolaire est formée de 22 jeunes qui déjà apprennent à prendre des responsabilités.

CONSIDÉRANT QUE la brigade scolaire à l'école La Francolière joue un rôle des plus importants en assurant la sécurité des élèves;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une contribution financière de l'ordre de trois cent cinquante dollars (350\$) à l'école La Francolière pour le maintien en place de la brigade scolaire.

ASSURANCE-RESPONSABILITÉ

Il y a des jeunes qui glissent sur la butte de neige à l'arrière de l'église. Le Conseil de la Fabrique aimerait obtenir de la Municipalité un écrit comme quoi la responsabilité de la pratique de cette activité leur incombe.

Le directeur a contacté l'assureur de la Municipalité à ce sujet. Des développements vont parvenir très bientôt. Mais, dès lors, on peut dire que la Municipalité va couvrir le risque associé aux glisseurs qui dévalent la butte de neige à l'arrière de l'église.

Une confirmation doit arriver incessamment. Aussitôt reçue, une copie sera expédiée au Conseil de la Fabrique.

GALA RECONNAISSANCE DU MONDE AGRICOLE

La 6^e édition du «Gala reconnaissance du monde agricole» organisé par le syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud va se tenir le 1^{er} mars prochain au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le Gala permet de mettre en valeur l'action rayonnante de chacune et chacun dans notre région. On y reconnaîtra le mérite des agricultrices et agriculteurs qui se sont démarqués sur la scène provinciale et honorera les gagnants dans différentes catégories: agricultrice, agriculteur, famille, partenaire et relève. Le prix «Reconnaissance du monde agricole» y sera également décerné.

Le coût: 55\$/personne

Prière de s'inscrire avant le 8 février 2008 car les places sont limitées.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est à forte vocation agricole;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît le mérite agricole;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide d'acheter deux cartes pour la 6^e édition du «Gala reconnaissance du monde agricole» qui va se tenir le 1^{er} mars prochain au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

ZONES À RISQUE – TRANSPORT SCOLAIRE 2008-2009

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud demande à la Municipalité si sa position à l'égard des zones à risque a changé? Si sa position n'a pas changé, elle informe que le coût du transport dans les zones à risque est de 90\$ pour un enfant, de 110\$ pour deux enfants et de 135\$ pour trois enfants et plus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de défrayer le transport des écoliers situés dans les zones à risque pour 2008-2009 (extrémité ouest du village).

AQUATECH – PROPOSITION POUR RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL

Le 16 novembre 2007, la firme Aquatech, à la demande de la Municipalité, avait déposé une proposition de services professionnels pour l'élaboration et l'exécution d'un programme de rinçage unidirectionnel sur le réseau de distribution d'eau potable municipal.

À l'époque, la proposition n'avait pas été acceptée immédiatement parce que le Conseil municipal voulait rencontrer quelqu'un d'Aquatech afin de se faire expliquer de façon plus concrète ce qu'est un rinçage unidirectionnel de réseau.

La rencontre a eu lieu lundi le 28 janvier dernier. Monsieur Simon Sauvageau de la firme «Aquatech» est venu expliquer ce qu'était un rinçage unidirectionnel et il a répondu à toutes les questions des élus.

La Municipalité peut se prononcer maintenant sur la proposition de services que «Aquatech» lui a faite le 16 novembre dernier, soit:

Honoraires pour l'élaboration du programme de rinçage unidirectionnel 2 895\$
 Honoraires pour l'exécution du programme par leurs techniciens 4 995\$
 ou
 Honoraires pour l'exécution du programme par un technicien d'Aquatech
 et un ou deux employés de la Municipalité 3 750\$

CONSIDÉRANT QUE l'usine de filtration d'eau potable ne permet plus de faire le rinçage du réseau d'aqueduc comme auparavant;

CONSIDÉRANT QUE la méthode de rinçage du réseau d'aqueduc que l'on pratiquait n'était pas la meilleure;

CONSIDÉRANT QUE le rinçage unidirectionnel est une méthode qui a fait ses preuves;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition n° 6304370 du 16 novembre 2007 de la firme «Aquatech, société de gestion de l'eau inc.:

Honoraires pour l'élaboration du programme de rinçage unidirectionnel 2 895\$

Honoraires pour l'exécution du programme par un technicien d'Aquatech accompagné d'un ou de deux employés de la Municipalité 3 750\$

TOTAL taxes incluses: 6 645\$

QUE l'exécution du rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc se fasse au printemps prochain et que la Municipalité soit avisée par la firme «Aquatech» quelques jours avant.

COMPAGNONNAGE

L'employé de la Municipalité, monsieur Christian Roy, a suivi au mois de novembre dernier un cours de type profil 6b qui l'autorise à effectuer des réparations sur le réseau d'aqueduc. C'était la théorie. Maintenant, pour qu'il reçoive son accréditation, il doit suivre la partie pratique. Monsieur Simon Sauvageau de la firme «Aquatech» est prêt à accompagner notre employé.

Ce compagnonnage devrait durer environ deux (2) jours.

ATTENDU QUE l'employé municipal, monsieur Christian Roy, a suivi son cours théorique (P-6b) d'opérateur-apprenti en eau potable au mois de novembre 2007;

ATTENDU QU'il a réussi avec mention la partie théorique de sa formation;

ATTENDU QU'il doit maintenant suivre la partie pratique du cours d'opérateur-apprenti en eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de services professionnels pour des fins de compagnonnage de la firme «Aquatech, société de gestion de l'eau inc.» (proposition n° 5398724);

QUE monsieur Simon Sauvageau d'Aquatech inc. accompagne l'employé municipal et que la formation pratique s'amorce, comme il est stipulé dans la proposition, vers le début du mois de mai 2008.

FÊTE DE LA PÊCHE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny organise la Fête de la pêche sur le territoire à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE cette activité nécessite une participation financière et une implication du milieu;

CONSIDÉRANT QUE cette activité permet de développer le goût du loisir que constitue la pêche pour les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE cette activité permet de mettre en valeur un site naturel de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
 APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de s'impliquer financièrement par une contribution de 1 000\$ à l'organisation de la Fête de la pêche les 13, 14 et 15 juin 2008;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à collaborer aux activités de formation de la relève, à faire la surveillance et à animer les lieux.

DEMANDE DE SOUMISSION POUR ORDINATEUR

Il y a un ordinateur au bureau qui semble être rendu en fin de vie. Il a 8 ans. Il a été reconfiguré il y a de cela quelques semaines. On a fait le travail nous-mêmes. Ça a donné de bons résultats sauf que ça n'a pas duré. Aussi, avons-nous peur de perdre nos données si on s'entête à continuer avec lui.

Autorisez-vous les employés du bureau municipal à demander des soumissions sur invitation?

ATTENDU QU'il est téméraire de continuer à enregistrer des données avec cet ordinateur qui a 8 ans de vie;

ATTENDU QUE des informations ont été prises par les employés du bureau municipal, auprès de spécialistes, afin de bien déterminer les besoins actuels et futurs;

ATTENDU QUE le service après vente dans ce domaine pointu est très important;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise les employés du bureau municipal à demander des soumissions sur invitation à:

- 1) Multitechnique (Montmagny)
- 2) Dumoulin Micro Plus (Montmagny)
- 3) Serge Parker (Berthier-sur-Mer)

AUTORISATION POUR DEMANDE DE SOUMISSION

Le directeur demande aux élus l'autorisation de demander des soumissions sur invitation pour le remplacement des fenêtres et des portes à l'annexe de la Maison de la Paroisse.

Il va falloir également demander un entrepreneur pour installer ces éléments.

ATTENDU QUE les fenêtres et les portes à l'annexe de la Maison de la Paroisse ont besoin d'être changées en 2008 parce qu'il y a infiltration d'eau;

ATTENDU QUE les coûts de cette réparation ont été prévus au budget 2008;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à demander des soumissions sur invitation auprès des vendeurs et des installateurs suivants:

Pour le matériel:

- S.C.A. de la Rivière du Sud
- Multi-Projets RS
- Lorendo portes et fenêtres

Pour la main-d'oeuvre:

- Multi-projets RS
- Constructions G.P. Martineau inc.
- A.B.A. construction (André Blais de Berthier-sur-Mer)
- ABSDA (André Blais de St-François)

AJOUT À LA RÉSOLUTION N° 015-2008 SUR LA POLITIQUE FAMILIALE

Voici la résolution adoptée à la séance régulière du 14 janvier dernier:

ATTENDU QUE la MRC de Montmagny veut se doter d'une politique familiale sur tout son territoire;

ATTENDU QUE chaque municipalité devait se former un comité-famille;

ATTENDU QUE chaque comité-famille devait établir une liste de recommandations et les soumettre au Conseil municipal pour fin d'acceptation;

ATTENDU ÉGALEMENT QUE chaque recommandation était pourvue d'un échéancier de réalisation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal retient dans son ensemble les recommandations que lui a présentées le comité-famille et qui apparaissent sur le document de novembre 2007;

QUE ces recommandations se retrouvent dans la politique familiale de la Municipalité;

QUE l'échéancier de réalisation inscrit sur le document soit respecté en autant que le budget de la Municipalité le permette;

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de Montmagny.

Le Conseil municipal veut y ajouter ceci:

QUE le document présenté, étudié et accepté par le comité-famille serve de guide aux élus quant à sa réalisation.

VARIA

1) ASSOCIATION DES JEUNES RURAUX DU QUÉBEC (AJRQ)

Le mois dernier, cette association avait demandé une aide financière pour les aider à organiser cette activité provinciale. Le Conseil, avant de dire oui ou non à cette demande, voulait en connaître plus sur cette association.

CONSIDÉRANT QUE des jeunes ruraux de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud font partie de cette association et en même temps du comité organisateur de l'événement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde une aide financière au montant de cent cinquante dollars (150\$) à l'Association des Jeunes Ruraux du Québec (AJRQ) pour les aider à mener à terme leur assemblée générale.

2) MANDAT POUR UN ÉVALUATEUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le directeur général de retenir les services d'un évaluateur concernant le terrain appartenant à madame Yvonne Morin (lot no 3 475 381).

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et dix minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

À la demande de certains citoyens,
dorénavant nous allons publier dans notre journal local
les comptes payés mensuels des Loisirs St-François de Montmagny inc.



PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2008

Ministre des Finances, renouvellement permis d'alcool.....	560,50
Société de sauvetage, frais d'affiliation 2008	84,66
Dépanneur Ultra, épicerie	27,62
Pétrole J.M.B. inc., huile à chauffage	759,12
Mario Marcoux, remb. facture magasin sous-sol.....	67,00
Dominique Marois, remb. facture magasin sous-sol	114,48
Ministère Revenu Québec, cotisation Commission normes du travail	60,29
Telus Québec, service & interurbains	162,52
Revenu Canada, remises 01-10 au 31-12-2007	933,11
Ministère Revenu Québec, remises du 01-10 au 31-12-2007.....	1 767,56
Vidéotron, câble	41,48
TOTAL:.....	4 578,34\$

Service de garde en milieu familial

Jeune maman dynamique et affectueuse disponible à garder vos petits amours en milieu familial dans le secteur du chemin de la Rivière-du-Sud à Saint-François. Demandez Marie-Josée au 259-1213.

Faites comme eux, soutenez votre journal communautaire en devenant membre.

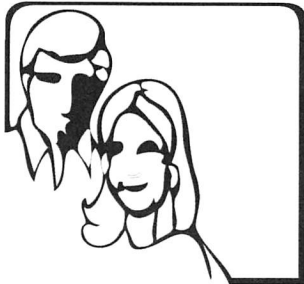
Voici les organismes et les personnes qui sont à ce jour membres de *L'Écho de Saint-François* pour l'année 2008.

Membre organisme

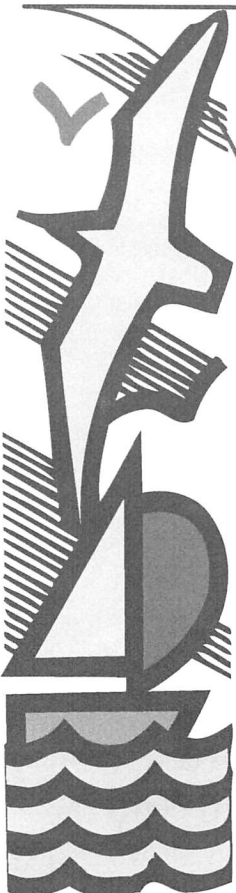
Le Cercle de Fermières
La Société du Patrimoine
Le Club de l'Âge d'or
La Garde Paroissiale
Comptoir d'entraide
Centre Gym-Santé (N)

Membre individuel

Camille Laliberté
Raynald Laflamme
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Lorraine Lamonde
Jean Gendron



Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Gabriel Picard
Nicole Rémillard Gendron
Ernest Lachance
l'abbé Jacques Simard
Blanche P. Bonneau
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Simone T. Picard (N)
Lorette Picard (N)
Chantal Fortier (N)
Claire Garant (N)
Jacques Chabot (N)
(N): Nouveau membre ☺



Le Café du Havre



Nous sommes fermés pour la saison hivernale mais nous recrutons!

Plusieurs postes sont à combler pour la saison 2008:

- cuisinier (ère)
- aide-cuisinier (ère)
- serveurs (ses)

Critères demandés

- Avec ou sans expérience
- travail sur semaine et fin de semaine

Formation sur place

Faites parvenir votre CV **avant le 15 mars** à Mme Louise Bernard à l'adresse au bas ou à havrebsm@globetrotter.net ou bernardlouise01@hotmail.com

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)

ou Café: 259-2364

120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

Nu nature



Prenez soin de votre peau

En cette saison, on est constamment couvert de la tête aux pieds. La peau est alors asséchée par le frottement des vêtements chauds qui la protègent contre le froid comme par les températures ambiantes plus élevées.

Solution? Une hydratation complète de la peau après chaque douche ou bain, ou le soir, avant le coucher, avec les exceptionnels beurres pour le corps et les mains Nu NATURE, offerts en cinq fragrances remarquables.

Votre peau vous dira merci!

Exclusivement chez PROXIM

nunature.ca



Biodégradables et fabriqués au Québec*

Les produits moussants sont biodégradables.
Le pain de savon est fabriqué aux États-Unis.

PIERRE MARTIN

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François

418 259-7728

Proxim

UN PETIT GOÛT DE NEUF?

PLANIFIER LE FINANCEMENT DE VOS RÉNOVATIONS, LA CLÉ DU SUCCÈS.

Quelles que soient vos aspirations, Desjardins prend vos projets de rénovation à cœur en vous suggérant des outils de financement adaptés à vos besoins.

PROJET DE RÉNOVATION DE MOINS DE 10 000 \$

OUTIL SUGGÉRÉ : carte de crédit ou financement Accord D

Vous avez un petit projet de rénovation comme refaire la douche, vous offrir une nouvelle terrasse ou encore effectuer certains travaux urgents? Avant de sortir votre marteau sortez votre carte de crédit. Cet outil permet d'étaler vos achats tout au long de votre projet et vous fait profiter d'un délai de paiement de 21 jours sans intérêt. La carte VISA Desjardins vous permet aussi de profiter du FINANCEMENT accord D Desjardins disponible en caisse, en ligne et chez plus de 6000 marchands dans des secteurs variés de vente au détail. Pour voir la liste des marchands de votre région, visitez le www.desjardins.com/accordd.

PROJET DE RÉNOVATION ENTRE 10 000 \$ ET 25 000 \$

OUTILS SUGGÉRÉS : la marge de crédit personnelle, le prêt personnel ou l'option Multiprojets du prêt hypothécaire Desjardins

Vous rêvez d'une cuisine fonctionnelle ou encore vous désirez transformer votre sous-sol en bureau? Voici différents outils pour réaliser votre projet.

Marge de crédit personnelle

La marge de crédit personnelle est idéale pour des rénovations dont les déboursés des travaux s'échelonnent sur une longue période. Elle donne accès directement aux fonds quand vous en avez besoin sans avoir à reformuler de demande de crédit.

Prêt personnel

Le prêt personnel est un bon outil si vous connaissez le montant nécessaire pour vos travaux et si vous désirez convenir immédiatement des remboursements à effectuer. Le prêt personnel peut être à taux fixe ou à taux variable. Le prêt à taux fixe permet de connaître les frais de crédit et le montant des paiements alors que le taux variable permet de profiter d'un taux d'intérêt plus avantageux.

Option Multiprojets

Si vous avez un prêt hypothécaire chez Desjardins, l'Option Multiprojets pourrait être la solution la plus appropriée. Cet outil de financement permet de réutiliser les sommes déjà remboursées sur votre prêt hypothécaire Desjardins et de profiter d'un taux très avantageux, soit celui du prêt hypothécaire sans avoir à repasser chez le notaire. Cette option permet également de financer des projets qui vous tiennent à cœur comme l'achat d'une voiture, le retour aux études ou un voyage.

PROJET DE RÉNOVATION DE 25 000 \$ OU PLUS

OUTIL SUGGÉRÉ : marge Atout ou le prêt hypothécaire

Pour financer des travaux d'envergure, la marge Atout est l'outil par excellence. La marge Atout est une marge de crédit avec garantie hypothécaire. Elle permet de profiter de la valeur de votre propriété pour rénover ou réaliser une multitude de projets qui vous tiennent à cœur comme l'achat d'une résidence secondaire, l'investissement dans des placements ou le paiement des études des enfants. Vous pouvez également opter pour un prêt hypothécaire qui vous permet de bénéficier d'un taux très avantageux. Il suffit de déterminer son profil d'emprunteur afin de trouver le type de prêt hypothécaire convenant le mieux à vos besoins. Pour en savoir plus sur les solutions de financement de Desjardins pour vos rénovations, consultez un conseiller de Desjardins, composez le 1 800 CAISSES ou rendez-vous au www.desjardins.com/renovation.

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
418 248-1927

desjardins.com/renovation



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud